



Montréal, le 2 juin 2021

Monsieur Pierre Shedleur
Président du conseil d'administration
Autorité régionale de transport métropolitain

Objet : Coupures de service et augmentation des tarifs, une option
inacceptable pour les usagers du transport collectif du grand Montréal

Monsieur Shedleur,

Depuis le début de la crise sanitaire, Trajectoire demande aux transporteurs de revenir le plus rapidement possible au niveau de service qui prévalait avant la pandémie et de maintenir les efforts d'améliorations de service. Ces demandes visent à offrir une capacité maximale, à diminuer la densité de voyageurs à l'intérieur de chacun des véhicules et ainsi contribuer à un plus grand sentiment de sécurité des usagers et à une meilleure perception des citoyens envers le transport collectif.

Or nous apprenons ce matin que l'ARTM prévoit diminuer les services et augmenter les tarifs au cours des trois prochaines années. Cette proposition est inacceptable, particulièrement au moment où l'on doit tout faire pour favoriser un retour rapide de l'achalandage dans les services de transport collectif. Ce n'est pas en augmentant les tarifs et en coupant dans le service que nous réussirons à convaincre les usagers de délaisser leur voiture! D'ailleurs, les usagers demandent depuis toujours une meilleure fréquence des services et refuseront systématiquement toute augmentation de tarif jumelée à une diminution des services. De plus, ces deux mesures combinées risquent fort de nuire aux efforts déployés pour assurer une relance verte et inclusive.

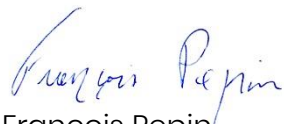
Considérant le mandat de promotion du transport collectif qui incombe à l'ARTM, il est étonnant de voir que vous n'avez pas pris en compte les impacts des

coupures de service et de hausse de tarif sur l'attractivité du transport collectif. D'ailleurs, il serait opportun que l'ARTM soit un défenseur des services de transport collectif, au côté des sociétés de transport et autres partenaires, lorsque ceux-ci sont menacés.

Trajectoire Québec exhorte l'ARTM de revoir sa position afin que les budgets 2022, 2023 et 2024 prévoient une offre de service équivalente de chacun des modes à celle qui était prévue avant la pandémie, et ce, sans imposer aux usagers une hausse de tarifs supérieure à l'inflation. Il est essentiel d'éviter de tomber dans le cercle vicieux des coupures de service et de la décroissance de l'attrait du transport collectif. La qualité et la fiabilité du service ainsi que le retour de l'achalandage à la fin de la crise sanitaire en dépendent.

Le maintien de l'enveloppe budgétaire de l'offre de service au cours des trois prochaines années est essentiel afin de permettre à l'ARTM et aux sociétés de transport de mieux s'adapter à la nouvelle mobilité post-pandémie et accélérer le retour des usagers pour atteindre le plus rapidement possible les niveaux records de l'achalandage du transport collectif de 2019.

Cordialement,



François Pepin
Président du conseil
Trajectoire Québec



Sarah V. Doyon
Directrice générale
Trajectoire Québec

Cc :

Mme Josée Bérubé, présidente du conseil d'administration, exo
M. Jonathan Tabarah, président du conseil d'administration, RTL
M. Éric Morasse, président du conseil d'administration, STL
M. Philippe Schnobb, président du conseil d'administration, STM
Mme Chantal Rouleau, ministre déléguée aux transports et ministre responsable de la région métropolitaine